



ENTRE LAC ET MONTAGNES

La Commune d'ALEX recrute :

MAIRIE D'ALEX

Place de l'Église 74290 ALEX

Tél. 04 50 02 87 05

mairie74@alex-village.com

www.alex-village.com

**Un(e) Agent(e) chargé(e) d'aide au service de
restauration scolaire – entretien des locaux et
agent animation périscolaire H/F
A temps non complet – période scolaire
CONTRACTUEL**

Date prévue de recrutement : 01/09/2022

Durée de la mission : année scolaire 2022/2023- 4 jours par semaine- (possibilité de renouvellement)

Cadre d'emploi : CADRE C (Adjoint Territorial d'animation ou Adjoint Technique Territorial)

Temps de travail : 20 h par semaine

Profil :

- Connaissance et respect des procédures d'hygiène
- Application des procédures réglementaires d'entretien et de désinfection des locaux, conditions utilisation des produits
- Savoir assurer la sécurité et prévenir l'accident des enfants, gérer les conflits entre enfants
- Connaître les gestes de première urgence
- Obligation de réserve, confidentialité et discrétion, rigoureux et soigneux
- Esprit d'initiative, capacité à travailler seul, expérience auprès des enfants souhaitée, CAP PETITE ENFANCE et/ou BAFA apprécié

Missions :

RESTAURATION SCOLAIRE Horaire de 11h 45 à 14h15 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

- Effectuer les tâches préalables au service
- Distribuer et servir les repas aux enfants
- Accompagner les enfants pendant le temps du repas
- Participer à la plonge et au nettoyage des locaux selon les règles d'hygiène

ACCUEIL PERISCOLAIRE Horaire de 16h15 à 18h45 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

- Accueillir les enfants et les parents lors de l'accueil périscolaire
- Surveillance des enfants dans la cour
- Animation pendant le temps périscolaire
- Aide à la préparation et au service des goûters et nettoyage des locaux

ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

- Remplacement ponctuel des collègues en absence exceptionnelle
- Possibilité d'augmenter le temps de travail au poste de restauration/cuisine (repas livrés en liaison froide) du Centre de Loisirs pendant les vacances scolaires (Toussaint/ Février/Pâques/ 4 semaines en été)

Rémunération et avantages :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire (RIFSEEP) avec condition d'ancienneté de 6 mois + adhésion au CNAS (condition d'ancienneté de 6 mois)

Pour postuler, envoyer avant le 3 juin 2022 lettre de motivation et CV par mail à :

comptabilite@alex-village.com ou par courrier à : **Madame le Maire – place de l'Église 74290 ALEX**